

THÉORIE DE LA RÉGULATION : ÉTAT ET TRANSFORMATIONS DU CAPITALISME

Blocs sociaux et institutions

Xavier Ragot

Sciences Po, OFCE

Les historiens des siècles futurs trouveront probablement une date symbolique pour marquer la fin de la seconde mondialisation. La première mondialisation a commencé autour de 1870 pour se terminer brutalement avec la Première Guerre mondiale. La seconde mondialisation a débuté après la Seconde Guerre mondiale, avec l'extension des échanges internationaux et la mise en place d'accords commerciaux et place sous la surveillance d'institutions internationales. Celles-ci, comme l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) devenu l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale, ont été créées dans l'après-guerre, au sein du système dit de Bretton Woods.

Quelle date retenir pour la fin de cette seconde mondialisation ? L'introduction de tarifs douaniers bilatéraux après la seconde élection de Donald Trump en 2024, signe d'un tournant dans la politique économique américaine ? Faut-il plutôt considérer sa première élection en 2016, événement politique révélateur d'une transformation profonde de la démocratie américaine, dans laquelle différents blocs sociaux ont exprimé une préférence nationale ? D'autres opteront pour le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022, résultat du choix d'un État membre permanent du Conseil de sécurité l'Organisation des Nations unies (ONU) de remettre en cause, par une invasion militaire, les frontières d'un État souverain. Dans ce cas, il ne s'agit plus seulement de mobiliser la sociologie ou l'économie politique, mais bien les relations internationales pour penser les politiques stratégiques, militaires et diplomatiques des grandes puissances. D'autres encore préféreront voir dans le vote du Brexit en 2016, ou dans la crise dites

des *subprimes* de 2008 – qui mit fin à un mode insoutenable d'accroissement du pouvoir d'achat des classes moyennes américaines –, les véritables marqueurs de ce basculement historique.

La diversité des événements ne doit pas masquer l'uniformité des évolutions. Nous assistons au retour des frontières et des États. Au sein des démocraties, on observe un renforcement de l'exécutif au détriment des autres pouvoirs, et un tournant plus autoritaire encore dans les pays non démocratiques. On voit poindre à nouveau le modèle de l'État national, développant une puissance militaire comme instrument politique, concevant l'économie comme outil de puissance.

Penser ces transformations du capitalisme exige de mettre en cohérence de vastes champs des sciences sociales : l'économie, la science politique, la sociologie, le droit, parfois la psychologie. Et cela suppose de revenir à l'histoire, qui surprend toujours par l'ouverture des trajectoires possibles. Les sciences sociales suivent un chemin scientifique qui requiert le renforcement de la pensée analytique : préciser les questions, définir des frontières disciplinaires, circonscrire les objets pour produire un savoir rigoureux.

Mais cette pensée analytique demande aussi des moments de synthèse – que l'on qualifie d'« interdisciplinaires » – lorsque l'ensemble des objets des sciences sociales est affecté par des causes communes, que l'on peut nommer sans toujours les comprendre pleinement. La fin de la deuxième mondialisation appelle un tel moment de synthèse.

La littérature, le cinéma, l'art contribuent souvent à renouveler le regard sur la société en franchissant les frontières disciplinaires. La philosophie pourrait être le lieu d'une mise en cohérence des savoirs, mais elle suppose un esprit suffisamment universel pour entrer dans des disciplines dont les questions cruciales sont parfois dissimulées par une rigueur analytique difficile d'accès. C'est donc au sein de chaque discipline qu'il faut chercher les outils permettant de rendre intelligibles des dynamiques sociales qui débordent largement leurs frontières.

Au sein de l'économie, l'école de la régulation – à laquelle ce numéro de la *Revue de l'OFCE* est consacré – porte cette ambition. Parmi ses principaux architectes, Robert Boyer occupe une place singulière par l'ampleur et la profondeur de son œuvre. Avec le regretté Michel Aglietta, qui nous a quittés en avril 2025, il a contribué à intégrer des champs disciplinaires variés : économie politique, histoire économique, sociologie des institutions, philosophie politique.

La théorie de la régulation s'est imposée comme l'un des courants majeurs de la pensée économique hétérodoxe, en proposant une lecture profondément institutionnelle et historique du capitalisme. La discussion de la frontière entre l'orthodoxie et l'hétérodoxie dans l'économie contemporaine dépasse le cadre de cette préface. Plutôt que des réflexions épistémologiques, faire lire des contributions récentes permet au lecteur d'évaluer la pertinence de l'approche de la théorie de la régulation.

C'est donc avec le plus grand plaisir que la *Revue de l'OFCE*, avec le soutien éditorial de Vincent Touzé, a proposé à Robert Boyer d'organiser une sélection d'articles soumis à la revue autour du thème de la transformation du capitalisme et du rôle de l'État. Cette proposition fait suite à une conférence organisée en l'honneur de Robert Boyer à Sorbonne Université les 27 et 28 novembre 2023. Comme le montrent ces contributions, l'École de la régulation occupe une place singulière au sein de la pensée économique : elle constitue à la fois un lieu de production conceptuelle, de réflexion épistémologique sur les frontières des sciences sociales et de production positive – dont plusieurs articles de ce numéro témoignent.

Cet avant-propos ne se substitue en rien à l'introduction de Robert Boyer, qui présente à la fois la théorie de la Régulation au sein des sciences sociales, la spécificité du rôle de l'État dans cette approche, et les contributions rassemblées dans ce numéro, parmi lesquelles l'une est rédigée par l'auteur de ces lignes. ■

